

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Nos morts : l'Abbé Léon Quenet, M. Albert de Torrenté, M. Henri Blatter, M. Charles de Werra, M. Adrien Martenet, M. René Le Roy

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1963, tome 61, p. 104-107

© Abbaye de Saint-Maurice 2013



NOS MORTS

L'ABBÉ LÉON QUENET

Vers la fin de 1962, M. l'abbé Léon Quenet entra dans son éternité. Il était le doyen d'âge du Clergé jurassien, étant au seuil de sa quatre-vingt-dixième année. Ce grand âge en faisait également l'un des doyens de nos anciens élèves. C'est en effet dans les années déjà lointaines de 1887 à 1889 qu'il fréquentait chez nous les classes de Principes et de Rudiments. Originaire de Pré-Petitjean dans les Franches-Montagnes, M. l'abbé Quenet inaugura son ministère comme vicaire de Porrentruy, où ses instructions religieuses ont laissé un souvenir durable jusqu'à nos jours. De plus, il fut un pionnier de l'action sociale à la lumière des enseignements de Léon XIII, activité qu'il déploya notamment en créant un hebdomadaire intitulé *L'ouvrier* ; il prépara ainsi le mouvement qui devait s'épanouir d'une manière généreuse sous l'égide de l'abbé Savoy.

M. Quenet fut ensuite curé des paroisses de Courgenay et de Cœuve, où il s'attacha l'affection de ses paroissiens qui lui témoignèrent leur reconnaissance à l'occasion de ses jubilés.

En même temps, il fut un président de l'Association populaire catholique et, de plus, se dépensa à accueillir des enfants hongrois après la première guerre mondiale. Plusieurs membres de la famille du regretté défunt ont été ou sont encore élèves du Collège abbatial. A ceux-ci comme aux autres parents et amis de M. l'abbé Quenet, nous présentons nos religieuses condoléances.

M. ALBERT DE TORRENTÉ

C'est un autre doyen parmi nos Anciens que Dieu a rappelé à Lui le surlendemain de Noël, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Comme la presse l'a largement souligné, M. Albert de Torrenté était une personnalité dont la ville de Sion et le Valais tout entier ont bénéficié du dévouement pendant plus d'un demi-siècle.

Après ses études littéraires aux Collèges de Sion et de Saint-Maurice, il s'orientait vers le droit qu'il étudia aux Facultés de Sion, Munich et Vienne. Muni de son diplôme de notaire, il ouvrit dès 1895 une Etude qu'il dirigea jusqu'à la fin de sa vie. Il fut en outre l'un des créateurs et le co-directeur de la Banque Populaire Valaisanne. Sur le plan politique, M. de Torrenté présida la Bourgeoisie de Sion pendant un quart de siècle et fut député au Grand Conseil.

A côté de ses activités professionnelles et politiques, le défunt s'intéressait aux questions artistiques, notamment à la musique instrumentale : c'est ainsi qu'il participa à la fondation de l'Harmonie municipale de Sion, dont il fut tour à tour un membre très actif et un membre d'honneur. Avec ses amis Georges de Quay et le peintre Raphy Dallèves, il monta divers spectacles pour la plus grande joie des Sédunois. Il était encore un membre assidu de la Société d'Histoire du Valais Romand.

Epoux et père de famille exemplaire, il éleva une famille de huit enfants et se montra toute sa vie un chrétien convaincu et fidèle.

Pour notre part, nous nous rappelons avec émotion que le défunt nous exprimait encore peu avant sa mort, en termes particulièrement affectueux et en évoquant maints souvenirs très précis, son attachement à notre Maison depuis le temps lointain de ses études.

Ses funérailles, auxquelles participèrent les Autorités de la Ville accompagnées de leur huissier, furent présidées par Son Exc. Mgr Adam, Evêque de Sion, qui donna l'absoute. A sa famille, en particulier à ceux des siens qui furent nos élèves, nous exprimons notre profonde sympathie.

M. HENRI BLATTER

M. Henri Blatter, de Viège, fréquenta le Collège de Saint-Maurice en l'année scolaire 1913-1914, où il apprend la langue française dans la classe appelée alors « Cours des Allemands ». Comme l'a relevé un chroniqueur sportif, c'est au Collège de Saint-Maurice, « où le chanoine Zarn s'occupait de la jeunesse

sportive, que le jeune Blatter apprit les rudiments de son sport préféré, le football ». A son retour à Viège, plein d'enthousiasme, il y fonde un club, le F.-C.-Viège. Pendant de longues années, il fut membre de son comité, président et centre-demi.

Les chroniques sportives l'intéressaient vivement et il fut lui-même le correspondant régulier du Haut-Valais au *Rhône* et au *Nouvelliste valaisan*. On appréciait dans tous les milieux sportifs l'objectivité de ses comptes rendus.

Après avoir passé quelque temps dans l'artisanat, M. Blatter était devenu employé postal. Ses loisirs, il les consacrait, outre les sports, à la musique. La Fanfare de Viège lui décerna le titre de membre d'honneur pour ses vingt-cinq ans d'activité.

Veuf depuis 1945 déjà, il se dévoua entièrement à ses quatre enfants. A ceux-ci vont nos sincères condoléances.

M. CHARLES DE WERRA

Une figure sympathique et originale du vieux Saint-Maurice s'en est allée au début de mars avec M. Charles de Werra, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait fait ses études classiques au Collège abbatial et celles de Droit aux Universités de Fribourg, Francfort et Berne. Dès 1910, il ouvre en notre ville une Etude d'avocat-notaire.

Il présida aux destinées de la ville de 1914 à 1920, durant la première guerre mondiale, avant d'être appelé en 1920 à la magistrature judiciaire. Il fut successivement greffier du Tribunal de Monthey, juge-suppléant au Tribunal cantonal et finalement président du Tribunal de Monthey, poste qu'il occupa jusqu'en 1945.

Il eut le malheur de perdre son fils cadet, juriste, en 1946, et, quatre ans plus tard, son fils aîné, médecin.

Retiré à Lausanne, il n'en demeurait pas moins fort attaché à son Canton d'origine et notamment à notre région. C'est ainsi qu'il aimait à faire des séjours aux Giettes, et qu'il voulut, aux heures graves de sa dernière maladie, se faire soigner à la Clinique Saint-Amé.

M. Charles de Werra était le frère d'un de nos anciens confrères, M. le chanoine Eugène de Werra, qui fut directeur et recteur de notre Collège.

Nous présentons à la famille du défunt l'assurance de nos religieux sentiments.

M. ADRIEN MARTENET

C'est encore un Ancien de notre Collège qu'une foule de parents et d'amis accompagnait au cimetière de Troistorrents, le 13 mars dernier. M. Adrien Martenet, né en 1895, n'était guère âgé et sa disparition prématurée afflige non seulement sa parenté, mais toute la belle Commune à laquelle il appartenait.

Le défunt, en effet, s'était dévoué, tout au long d'une belle carrière, à sa Commune, soit par son activité professionnelle de maître d'école, soit par ses activités politiques ou militaires, comme président de la Commune pendant deux périodes administratives ou vice-juge, comme 1^{er} lieutenant et chef de section. Dans ces divers domaines, M. Adrien Martenet sut se faire apprécier par son application et, comme le rappelait un correspondant de la *Feuille d'Avis* de Sion, par son caractère amène et sociable. On a relevé aussi avec quel soin il remplissait les livrets militaires de sa belle calligraphie.

Avant de s'orienter vers l'Ecole Normale et l'enseignement, M. Martenet avait passé deux ans au Collège de Saint-Maurice, où on le trouve en Principes et en Rudiments, de 1909 à 1911.

A sa famille dans la peine, les *Echos* expriment les condoléances du vieux Collège.

M. RENÉ LE ROY

Le 19 mars est décédé à Tavannes, sa commune d'origine, M. René Le Roy, qui fut élève de notre Collège durant les années 1896-98. Il avait commencé des études chez les Pères Jésuites de Dôle (France). Il s'occupa dans la suite, comme son frère Henri, élève lui aussi de notre Collège, du commerce de vins et liqueurs de son père. Puis il orienta son activité du côté de l'horlogerie jusqu'à ses derniers jours. Il eut le malheur de perdre son unique fils dans sa 20^e année.

A Madame Le Roy, à ses enfants, à ses frères et sœurs, nos sincères condoléances et notre pieux souvenir.